

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19<sup>ème</sup> année - N° 3412 - Lundi 17 Juin 2019 - Prix : 200 Fc

19<sup>E</sup> RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

## Améliorer les recettes fiscales sur le PIB, le challenge des banques de la sous région



Younoussa Ben Imani Gouverneur de la Banque centrale des Comores devant la presse

*La Banque Centrale des Comores a abrité du 11 au 13 juin dernier la 19<sup>e</sup> réunion de l'association des banques centrales africaines de l'Est. Elle regroupait 11 pays de l'Afrique de l'Est avec pour objectif d'améliorer les recettes fiscales sur le PIB.*

La Banque Centrale des Comores (BCC) a abrité du 11 au 13 juin le 19<sup>e</sup> réunion ordinaire des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour la sous région Afrique de l'Est qui compte 11 Banques centrales membres dont la BCC (banques centrales du Burundi, Ethiopie, Djibouti, Kenya, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie). L'objectif de cette réunion est de préparer la 42<sup>ème</sup> Assemblée des Gouverneurs de l'ABCA qui aura lieu le 1<sup>er</sup> août 2019 à Kigali au Rwanda. Cette 19<sup>ème</sup> Assemblée des Gouverneurs est précédée les 11 et 12 juin 2019 par des

réunions du Comité Technique composé par des experts des Banques Centrales des 11 pays de la sous-région. « Lors de cette réunion les gouverneurs des Banques Centrales ont passé en revue et adopté l'ensemble des points avec les amendement que nous avons apporté à ses documents, avance le Dr Younoussa Madi, le gouverneur de la Banque Centrale des Comores. Ces documents que nous avons élaborés, les quatre autres groupes vont le faire ou bien l'ont déjà fait et ils seront présentés lors de la réunion continentale des banques centrales africaines qui aura lieu du 28 Juillet au 1<sup>er</sup> Aout à Kigali ».

Lors de cette 19<sup>ème</sup> réunion des gouverneurs de la sous-région, les 11 pays membres ont abordé les évolutions économiques récentes au niveau mondial, en Afrique et dans la sous-région ainsi que les prévisions pour 2019.

LIRE SUITE PAGE 3

### Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Juin 2019

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

17h 50mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib: 17h 53mn

Incha: 19h 07mn



9<sup>E</sup> ÉDITION DE LA WEB CUP**"Confronter les talents des îles pour faire émerger des compétences"**

L'Association Comorienne des Technologies, de l'Information et de la Communication (ACTIC) a lancé le samedi 15 juin dernier la neuvième édition de la Web Cup. Cinq équipes comoriennes talentueuses en technologie se sont confrontées dans ce concours de 2 jours. L'équipe gagnante bénéficiera d'un gain particulier au sein de la société Comores lab.

Pour lancer la neuvième édition de la Web Cup, le président de l'association des consommateurs des TIC, Hamidou Mhoma a tenu une conférence le samedi dernier dans les locaux de Comores lab. Le patron de Graphica se réjouit de cette édition pour la participation des équipes venues des autres îles. « Dans cette édition, des jeunes de différentes îles ont la chance de se connaître et de s'affronter dans le domaine technologique. C'est une édition différente de celles d'avant » lance-t-il, avant de pour-

suivre que « le principe de ces concours est de confronter les talents des îles et de faire émerger des compétences dans le monde technologique ». L'ACTIC se donne pour mission d'accompagner, d'approfondir des compétences et de propulser des entreprises dans le but de conduire le pays dans un pôle d'innovation. « Il faut s'épanouir du fait que notre pays s'intègre progressivement dans le monde technologique et numérique. Beaucoup de plateformes de paiements sont désormais praticables et facilitent les marchés. C'est le cas de Kuuza, de Nin Boutique et autres ». Avec l'avènement de ces plateformes, le pays se familiarise avec la technologie. C'est pour cette raison que le président de l'ATIC anticipe dans l'accompagnement des acteurs « à s'adapter dans le domaine. Nous sommes ouverts et disponibles dans cette perspective ».

Le directeur général de l'Agence National d'Accompagnement de l'Evolution Numérique (ANADEN)



Mouzaouiyani Chamssoudine exhorte à son tour les utilisateurs à « entrer dans une dynamique de confiance ». Ce dirigeant d'entreprise explique que toute profession s'exerce en occurrence de façon numérique, donc il faut apprendre à se faire confiance pour atteindre le

but. « Le président Azali a décrété cette année en janvier l'ANADEN. Alors pour ramener les jeunes à se familiariser avec la technologie, 5 filières de TIC seront intégrées à l'Université des Comores. Mais pour cela, plusieurs accords de notre gouvernement sont attendus », indique-

t-il avant d'ajouter que « en attendant les concours de technologies se feront. Et grâce aux concours beaucoup de jeunes gagnent déjà leur vie dans notre pays comme d'autres à l'extérieur. Ce sont les gains importants de ces concours ».

**Kamal Gamal**

## PORT DE MORONI

**D. Vandebon remplace E. Masson à la tête de Moroni Terminal**

A la tête de la direction de la société Moroni Terminal depuis deux ans, Emmanuel Masson a été remplacé par Didier Vandebon. Une personne reconnue par tout le personnel, Masson a eu les éloges des uns et des autres. Se félicitant d'avoir contribué au développement économique du pays, le directeur sortant a affirmé qu'un travail de rénovation a été réalisé au sein de l'activité portuaire. Son successeur affirme qu'il restera sur ses traces pour ainsi assurer la continuité et vers plus de modernisation de l'activité.

C'est au cours d'un événement modeste qui a lieu dans un hôtel de la place que Didier Vandebon a été présenté comme le successeur d'Emmanuel Masson à la tête de Moroni Terminal. Au cours de son allocution, le directeur sortant a rappelé que son passage à la tête de la société plusieurs choses liées au développement et à la construction de l'activité portuaire. « Depuis l'arrivée de Moroni Terminal, il y'a beaucoup de travail accompli au port de Moroni », a-t-il lancé. En deuxième passage sur l'archipel, Masson se rappelle de l'état des lieux comparé à aujourd'hui. « Tout n'a pas été fait ces dernières années. Le travail se fait au cours du temps mais je crois qu'on peut fièrement rappeler que Moroni Terminal grâce à des investissements significatifs, puisqu'on parle de 5 milliards Fc, a réalisé [...] énormément de choses », a-t-il détaillé.

Au niveau humain, Masson affirme que dans un dialogue social permanent avec les collaborateurs, la société a mis en place et continue ainsi à mettre en place « une couverture de Santé, une couverture sociale qui permet à tous les collaborateurs de travailler sereinement, d'être à l'aise, de repartir sain avec une politique de sécurité et de formation qui a été très importante ». Avant son départ, le directeur sortant félicite toute l'équipe du travail réalisé pour accompagner la croissance du pays. « Les services portuaires c'est une clé importante pour le développement de l'économie, j'espère qu'on en est tous d'accord ici et tout ce qu'on fait n'est pas seulement pour le plaisir de le faire mais aussi pour permettre le développement et la croissance économique du pays », a-t-il souligné en mettant à l'avant l'importance d'avoir un service portuaire fiable.

Pour sa part, Didier Vandebon a salué le travail effectué par son prédécesseur à la tête de la société au bout de deux ans. « Il a fait progresser l'activité portuaire pour le plus grand bien de l'ensemble des parties prenantes », a précisé Vandebon qui lui souhaite bon vent dans « son nouveau challenge ». Didier dit avoir été désigné non seulement assurer la relève mais pour garantir la continuité. « Dans le cadre de dialogue constructif avec nos partenaires, je poursuivrai des actions de modernisation et de développement de Moroni Terminal et plus particulièrement celle de prolongation de la convention de concession », a-t-il dit.

Le lendemain de cette réception, les deux administrateurs ont rencontré le Syndicat des Travailleurs en Manutention et Magasinage au Port de Moroni (STMMPM). Pendant les échanges où une attestation de mérite a été remise à Masson, le président du syndicat, Mohamed Abdou Soilihi alias Dr

Mass a remercié ce dernier. Il a affirmé lors de son allocution que Masson « a toujours considéré les travailleurs comme des partenaires ». « Il a privilégié le dialogue. Tous les contentieux se réglaient autour d'une table et aucun bruit n'a été constaté durant les deux ans », a-t-il affirmé avant de le préciser avoir

toujours le sens de l'écoute. Au nouveau venu, Dr Mass dit qu'un chemin bien tracé lui a été laissé. Et affirme pour conclure que les partenaires sont et seront toujours prêts à coopérer « dans le respect des accords conclus et des bonnes pratiques de cette entreprise ».

**A.O Yazid**

## CHAMPIONNAT DES COMORES, PHASE NATIONALE

**Coriace face-à-face entre Fomboni club, Fc Male et Style Nouvel**

*Les amoureux du ballon rond de l'Archipel aux îles de la Lune s'interrogent qui de Style Nouvel de Sima (Ndzwani), de Fomboni club (Moili) et du leader de Ngazidja, actuellement sur le papier, Football Club de Male va démarrer cette édition 2019 du championnat national sur les chapeaux de roue ? Les déclarations des entraîneurs respectifs illustrent une volonté ambitieuse d'un titre national, sans nul doute, le plus convoité des équipes. Les entraîneurs respectifs s'expriment.*

Darouechi Tadjiri du Football Club de Male se montre pragmatique et confiant : « Écoutez, un match est un match, même s'il y a des paramètres imprévus. Chaque adversaire doit être respecté. Si nous sommes déclarés leader de l'île, nous comptons aborder la compétition avec le même état d'esprit. Je n'ai pas une autre

tactique du jeu que celle qui m'a permis de resplendir sur le sommet du classement avec 38 points, [les Maléens sont suivis de près par Ngaya Club de Mde, Volcan Club de Moroni, Bonbon Djema de Moroni, Élan club de Mitsoudje, Jacm de Mitsoudje et Apaches club de Mitsamiouli, et j'en passe, Ndlr]. Personnellement, je n'accorde aucune différence entre le championnat régional et cette phase nationale. Nous sommes animés par la même ambition, le titre ».

Tristani Noël Abel de l'ambassadeur de l'île de Djumbe Fatima reste serein et confiant aussi : « Bon, nous n'avons pas d'autre objectif que la victoire. Les joueurs sont tranquilles. L'édition 2019 de ce championnat national constitue leur énième participation. Je n'ai aucune idée sur le système de jeu de nos adversaires. Mais, les joueurs les connaissent bien. C'est un atout supplémentaire ».

**Bm Gondet**

## Calendrier, juin 2019 vers 15h

**Lundi 17 :**  
Fomboni club # Style nouvel  
**Mercredi 19 :**  
Fc Male # Fomboni club  
**Vendredi 21 :** Style Nouvel # Fc Male

**Observation.** Pour le moment, théoriquement, ce sont les Maléens qui sont premiers, sans tenir compte du match de retard de Bonbon Djema. En clair, cet ordre du classement reste modulable. Mais, seule la Ligue de l'île est apte à le revoir.

19<sup>E</sup> RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

## Améliorer les recettes fiscales sur le PIB, le challenge des banques de la sous région

Il s'agit entre autre de l'état de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) dans la sous-région en 2018, l'examen du rapport du séminaire continental qui s'est tenu à Maurice du 06 au 08 mai 2019 sous le thème «Tendances protectionnistes croissantes : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique » et l'état de la mise en œuvre des décisions prises

par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 41<sup>ème</sup> réunion ordinaire, tenue le 9 août 2018, à Sharm El Sheikh, en Égypte. « Il y a beaucoup que nous avons abordés notamment les critères de convergence entre les banques centrales africaines », poursuit-il. Devant la presse, le gouverneur de la BCC a montré que l'objectif principal de l'Association est d'arriver à la monnaie unique en Afrique et l'instauration d'une

Banque Centrale Africaine.

Côté recommandations, les gouverneurs des banques centrales africaines misent tous sur l'amélioration des convergences qui sont l'inflation, le déficit budgétaire, les arriérés avec les banques centrales et les avoirs monétaires. Le gouverneur de la Banque Centrale des Comores qui assure la présidence de l'association montre que « parmi les 4 critères de convergence que nous

avons à suivre dans le continent, l'Afrique de l'Est les a respecté ». Et par rapport au critère de convergence de second rang, il montre aussi que la plupart des pays n'ont pas pu respecter un de ses critères qui est les recettes fiscales sur le PIB. « Les recettes fiscales sur le PIB doit être supérieures à 20% comme convenu au niveau du continent. Et aucun de nos pays n'a pas pu atteindre cet objectif », précise le gouverneur de

la BCC. A la fin de la réunion, il a été recommandé que chaque pays améliore ce ratio et de faire en sorte qu'il dépasse les 20%. Par cette occasion, le gouverneur de la Banque Centrale des Comores a passé la présidence à la Tanzanie pour 2019. La dernière présidence de la sous-région par la BCC remonte à 2009.

Mohamed Youssouf

## CONDITIONS CARCÉRALES

## L'avocat de Sambu s'indigne que la mission onusienne soit empêchée

*L'Organisation des Nations Unies a envoyé une mission des droits de l'Homme aux Comores pour observation des traitements réservés aux prisonniers. Le 13 juin dernier, la mission a visité la maison d'arrêt de Moroni mais elle a été empêchée de visiter l'annexe où se trouve l'ancien président Ahmed Abdallah Sambu. Son avocat, Me Ahamada Mahamoud s'indigne de cette interdiction.*

La mission des droits de l'homme arrivée à Moroni depuis lundi dernier pour inspecter les lieux où les prisonniers purgent leurs peines a du pain sur la planche. Cette dernière a eu l'opportunité de visiter la maison d'arrêt de Moroni sauf l'annexe dans lequel se trouve l'ancien président de l'Union des Comores, Ahmed Abdallah Mohamed Sambu. Le procureur de la république, Mohamed Abdou se défend en expliquant que la délégation des droits de l'homme a deman-

dé à visiter la maison d'arrêt de Moroni et non des annexes. « J'ai ordonné aux agents du centre pénitentiaire et aux gardiens de laisser la mission faire leur travail. Mais il se trouve que la mission a voulu visiter l'annexe où se trouve Sambu subsequmment. Et ce n'était pas demandé, déclare Mohamed Abdou. Et de préciser que « quand j'ai rencontré la mission, elle ne m'a pas parlé d'annexes ni dans leur courrier ni dans cette rencontre. Or la loi ne leur permet pas d'entrer dans ces lieux sans la moindre permission. Et le procureur d'ajouter que cette autorisation ne relève pas de sa compétence. « Il appartient au juge d'instruction chargé de cette affaire de donner à la mission un permis de communiquer ou de visiteur ».

Quant à Me Mahamoud, avocat de Sambu, il regrette la conduite du gouvernement vis-à-vis de la délégation des droits de l'homme des Nations Unies. « Ces gens n'ont pas besoin, que je sache, d'un permis

pour visiter un lieu faisant partie de leur mission. Leur travail leur permet d'entrer partout sans contrainte. Donc c'est une grande désolation de les voir bloquer à l'entrée de l'annexe » où est incarcéré Sambu, regrette Me Mahamoud. Cet avocat au barreau de Moroni a répliqué suite à la dernière sortie du ministre de la justice concernant les conditions carcérales dans le pays. « Je ne vois pas ce qui a poussé le ministre à dire que les prisonniers vivent dans des conditions normales. Je cite un exemple parmi d'autres quand Hassane El-Barwane était malade dans sa cellule. J'ai demandé une autorisation permettant au souffrant de bénéficier des soins médicaux, mais la demande a été rejetée. Alors quelles sont les bonnes conditions dont se targue le garde des sceaux ? », s'interroge-t-il.

L'ancien chef de l'Etat se trouve toujours incarcéré, dans sa résidence, dans le cadre de l'affaire de la



Citoyenneté économique, malgré l'expiration des délais légaux de la détention préventive. Une situation juridique qui a interpellé le conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, qui a demandé aux autorités

comoriennes de « prendre les mesures appropriées » pour mettre fin à cette forme de privation de liberté injustifiée.

Kamal Gamal

## MEURTRE D'AMINA BARWANE

## Le procureur de la République privilégie la piste d'un crime passionnel sous l'effet de l'alcool

*Après l'assassinat d'Amina Barwane par son mari, Chamsoudine M'madi Said connu sous le nom de "Muo wa mbwa (âme cynique)", le procureur de la République a fait le point sur l'enquête devant la presse. Au cours de celui-ci, Mohamed Abdou a pris en exemple la preuve de maturité des habitants de Foubouni et de Malé pendant l'affaire du jeune calciné aux environs de Panda.*

"D'après les premières constatations, l'OPJ privilégie la piste d'un crime passionnel causé par un excès de jalousie », déduit le procureur de la République, Mohamed Abdou. Affirmant que la victime aurait reçu deux coups de couteaux dont un au niveau de la clavicule et un autre au niveau du ventre, le magistrat précise qu'avant ce meurtre "ignoble", le

suspect aurait eu des rapports sexuels avec la victime.

Arrêté et placé en garde à vue, il serait passé aux aveux selon le procureur de la République. « Il a affirmé avoir eu des rapports sexuels avec sa femme mais qu'il doutait

que celle-ci le trompait, ce qui serait le motif de son meurtre », relate Mohamed Abdou qui ajoute qu'après les premières constatations, le meurtrier aurait été dans un état vraisemblablement d'ivresse. « Ce sont les éléments dont nous disposons

actuellement », précise-il.

Face à cette situation, une délégation du village de Hélandjé dans le Mboudé où sont natif Chamsoudine M'madi Said et Amina Barwane composée du père du suspect et d'autres personnes aurait pris d'assaut le palais de justice pour voir le procureur qui aurait refusé de les recevoir. Mohamed Abdou dit que le fait de ne pas les recevoir n'avait rien d'un mépris de sa part. « Déjà je ne savais pas le motif de leur déplacement. Encore plus, les comoriens ont cette habitude de vouloir rencontrer les magistrats. Il est à préciser que c'est au même moment que les gendarmes me faisaient part du premier rapport », s'explique-t-il avant de solliciter un changement de mentalité surtout face à une telle situation.

Le procureur appelle au calme et annonce qu'une enquête préliminaire

re a été ouverte et qu'une information judiciaire sera ouverte et le dossier transmis à un juge d'instruction. « La procédure surtout qu'il s'agit d'un crime. Au final, cela reviendra à la cour d'Assises de trancher et infliger au suspect la condamnation », rappelle-t-il. Pour ce qui est de la peine de mort, demandée par les proches du suspect, le magistrat dit que cela ne relève pas de ses compétences. « Peine de mort ou pas, c'est à la cour d'Assises de décider seulement de sa condamnation mais non de son exécution », s'exprime-t-il.

Mohamed Abdou a, à l'occasion, revenu sur le meurtre de jeune calciné à Mbadjini il y'a deux mois de cela. Il a salué la maturité des deux villes qui a contribué à éviter un bain de sang mais aussi à appréhender les suspects qui sont en garde à vue.

A.O Yazid



Mohamed Abdou procureur de la République.

# 4G<sup>+</sup> GENERATION SANS FIL

**Telma**



Pour seulement  
**500** Fc

INCLUS

**Telma Maxi**  
Rahisi **500 Fc**

**2H**  
vers Telma  
**APPELS**

+

**50**  
**SMS**

+

**250**  
**Mo**

Maximum 5 min vers Only Mayotte ou 15 min Vers Huri

# 4G GENERATION SANS FIL



## Telma Maxi

Rahisi 5 000 Fc



Interface Prod | Telco S.A



**90 H**

(vers Telma Comores)  
(Maximum 2H vers Huri  
ou 30 min vers Only Mayotte)



**500 SMS**



**5 Go**

Tapez le

**#445\*50#**

Validité 30 jours

**DISPONIBLE  
AUSSI EN**

500	1 000	2 000	10 000	15 000
1 jour	3 jours	15 jours	30 jours	
2H	6H	30H	Illimité	Illimité
15 min ou 5 min	30 min ou 10 min	1H 20 min ou 20 min	4H ou 1H	8H ou 2H
50	100	200	illimité	Illimité
250 Mo	500 Mo	1,5Go	15Go	30Go
#445*41#	#445*42#	#445*43#	#445*44#	#445*45#

Service client : 400  
[www.telma.km](http://www.telma.km)



**Le Choix N°1**



Food and Agriculture Organization  
of the United Nations

## AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DES SEMENCES

Dans la nuit du 24 avril 2019, le cyclone tropical Kenneth a frappé les îles Comores générant des vents violents, des pluies importantes et des vagues côtières puissantes. L'évaluation rapide multisectorielle dont les résultats furent disponibles au bout du 3ème jour a indiqué que 345,000 personnes sont finalement affectées, dont 186,900 personnes dans le besoin d'intervention multisectorielle immédiate.

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et au renforcement de la résilience des 3,149 ménages (15,745 personnes) en difficulté alimentaire dans la zone de priorité niveau 1, qui est composé de 17 Communes intégrant huit (08) districts les plus touchés, à travers des activités de relance agricole pour la période de la contre saison en vue de l'amélioration de la disponibilité des récoltes et des moyens de subsistance des ménages cibles.

A cet effet, la FAO lance une lettre d'invitation pour la recherche de partenariat en appui au renforcement de la résilience des ménages aux Comores :

La lettre d'invitation peut être obtenue en faisant la demande par courrier électronique à l'adresse : [FAOMG-Procurement-Unit@fao.org](mailto:FAOMG-Procurement-Unit@fao.org).

Les Partenaires intéressés devront fournir au **plus tard le 18 juin 2019 à 12 heures 30** au bureau de la FAO-Comores, Maison des Nations Unies, Hamramba leur proposition technique et financière sous plis fermés

Veillez mettre en référence sur l'enveloppe : « PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE RELATIVE AU PARTENARIAT EN APPUI AU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES MENAGES AUX COMORES ».

Antananarivo, le 10 Juin 2019

**Patrice TALLA TAKOUKAM**  
Représentant de la FAO

### UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N°2019/03/Comorsol/MOD

#### SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Cabinet de Conseil international pour une mission de Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le Secteur Electrique Comorien dans le cadre du projet COMORSOL » aux Comores.

#### 1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet Comorsol d'un montant de 30 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie de l'Union des Comores par une Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour le « Recrutement d'un Cabinet de Conseil international pour une mission de Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le Secteur Electrique Comorien dans le cadre du projet COMORSOL » aux Comores.

#### 2. Objectif de la mission

La MOD aura pour objectif de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour réaliser les ouvrages structurants du secteur de l'électricité. Ainsi, la MOD assurera la planification et l'exécution des investissements décidés par le Gouvernement de l'Union des Comores dans le Schéma Directeur de l'Energie. Ils concerneront notamment la réhabilitation des centrales actuelles, la construction en cours de la nouvelle centra-

le thermique de Voidjou (HFO) et l'ensemble des projets à venir comme la construction de nouvelles centrales de production thermique, PV et micro hydraulique, la construction de stockages d'énergie sous forme de batteries, la modernisation et le développement des réseaux, la mise en œuvre d'un programme de protection des revenus et d'une politique d'efficacité énergétique.

Le GdC, en tant que Maître d'Ouvrage principal, donnera mandat à la MOD pour exercer en son nom et pour son compte les responsabilités et prérogatives nécessaires à la réussite de sa mission.

#### 3. Mission de la Maîtrise d'Ouvrage Délégée

Les missions assignées à la MOD se regroupent en huit catégories. La MOD rend compte de l'exécution de son mandat tout au long de l'avancement des projets et de sa réalisation dans les conditions fixées par le contrat. La mission de la MOD portera sur les éléments suivants :

- Mise en œuvre de l'ensemble des projets du Schéma Directeur de l'Energie du pays ;
- Réalisation d'études techniques (incluant la finalisation du Schéma directeur du pays) ;
- Passation des marchés, sélection des entrepreneurs et signature des contrats (EPC et PPA), en incluant les aspects juridique et réglementaire ;
- Suivi de l'exécution des projets ;
- Gestion des aspects environnementaux et sociaux ;
- Gestion financière, comptable et administrative des contrats ;
- Mobilisation des financements pour le développement de la production d'énergie solaire (photo-

voltaïque) ;

h) Formation et renforcement des compétences.

#### 4. Profil du Consultant

La mission sera confiée à un Cabinet de Conseil international qui devra démontrer (i) une expérience internationale avérée comme Maitrise d'Ouvrage Délégée, pour a minima 3 projets complexes dans des pays d'Afrique Subsaharienne et (ii) une expertise couvrant toutes les disciplines associées à la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie du pays incluant notamment la réhabilitation des centrales actuelles, la construction de nouvelles centrales de production thermique, PV et micro hydraulique, la construction de stockages d'énergie sous forme de batteries, la modernisation et le développement des réseaux, la mise en œuvre d'un programme de protection des revenus et d'une politique d'efficacité énergétique.

Il devra réunir une équipe d'experts possédant a minima une expertise en coordination de projets, en passation de marchés, en gestion administrative, financière et comptable, en gestion environnementale et sociale, en supervision de travaux dans le secteur de l'énergie, dans les systèmes électriques, les réseaux de distribution, la production thermique et PV et le stockage d'énergie sous forme de batteries. Les membres de l'équipe devront posséder une très bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit. L'ensemble des livrables sera rédigé en français.

#### 5. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de trois ans

en 2 phases (1 an + 2 ans). La phase numéro 2 sera déclenchée à la fin de la 1ère phase, sous réserve de l'atteinte des objectifs fixés.

La bonne réalisation de la mission nécessitera la présence permanente d'une partie de l'équipe aux Comores pendant toute la durée de la mission.

#### 6. Manifestation d'Intérêt

Les Cabinets de Conseil internationaux intéressés devront fournir (i) leurs références concernant l'exécution de missions analogues, (ii) des justificatifs d'expériences antérieures pertinentes pour cette mission, (iii) des garanties de la disponibilité du personnel, ainsi que (iv) toutes autres informations complémentaires jugées pertinentes.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2018). La méthode de sélection est la « Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) ».

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courrier ou email, aux adresses mentionnées ci-dessous, **au plus tard le 27 juin 2019 à 14 h 00 (heure locale)**.

#### Par courrier :

Monsieur le Coordonnateur du projet RCIP4 & Comorsol

« Appel à Manifestation d'Intérêt N°2019/03/Comorsol/MOD – Recrutement d'un Cabinet de Conseil international pour une mission de Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le Secteur Electrique Comorien dans le cadre du projet COMORSOL ».

Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Comores

#### Par email :

comoresol.procure@gmail.com  
Le Bureau de gestion de projet est également joignable par téléphone au (269) 773 99 00.